



CLUB DES **villes & territoires**  
**cyclables et marchables**

# Le fil des mobilités actives

19 septembre 2024

## Monsieur le Premier ministre, le Fonds mobilités actives est entre vos mains

Françoise Rossignol, présidente du CVTCM, et Chrystelle Beurrier, présidente de Vélo & Territoires, ont adressé leurs félicitations au nouveau Premier ministre, Michel Barnier. Dans un courrier cosigné par les deux structures, les présidentes ont alerté le chef du gouvernement : « Nous souhaitons vous alerter sans attendre au sujet du Fonds mobilités actives qui est en pause en 2024. Rien ne laissait présager un coup d'arrêt à une politique engagée en 2019 et que vos prédécesseurs ont souhaité amplifier. [...] Plus de 400 collectivités sont en attente d'un retour du soutien de l'État pour des projets de pistes cyclables, de sécurisation de carrefours, de passerelles qu'elles ont déposés fin 2023. »

Le Club et Vélo & Territoires ont invité leurs 450 adhérents à saisir les 76 parlementaires membres du [Club des élus nationaux pour le vélo](#) à se mobiliser et à alerter l'exécutif sur cette situation qui dure depuis plusieurs mois, mettant en péril les investissements prévus par les collectivités en 2024. Un retard particulièrement préjudiciable en cette période de fin de mandat municipal où sont prises les décisions de mise en œuvre.



Le Fil des mobilités actives vous informait au début de l'été sur l'attente d'arbitrage budgétaire retardant l'annonce des lauréats du 7ème appel à projets « aménagements cyclables » et le lancement du 8ème appel à projet et du 2ème appel à projets pour les territoires peu denses. [Le site du Ministère de la](#)

[transition écologique et de la cohésion des territoires](#) annonce toujours un lancement prévu pour avril 2024.

## Qui sont les 34 lauréats de l'appel à projets « Marche du quotidien » 2024 ?



L'Ademe a rendu public, lundi 16 septembre, [les 34 lauréats de la 2ème édition de son appel à projets « Marche du quotidien »](#). Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du programme ID-Marche, porté par le ministère en charge des transports, l'ADEME et le Cerema. Le Club participe au comité de pilotage de l'AAP en tant qu'animateur de [la plateforme « mobilités piétonnes »](#) avec le Cerema. L'Ademe apportera un soutien financier total de 1,9 million d'euros et un accompagnement technique, notamment avec [la plateforme « mobilités piétonnes »](#).

Parmi les lauréats, 80 % sont des communes. Le Club se félicite de cet appel à projet qui permettra d'accompagner les collectivités dans leurs études stratégiques, leurs politiques d'animation et de communication et la réalisation d'aménagements légers.

Pour rappel, cet appel à projets vise à replacer le piéton au cœur des politiques publiques de mobilité et d'aménagement en améliorant le cadre de vie et qualité de l'air. Retrouvez tous les lauréats et leurs projets [sur cette carte interactive](#).

## J-20 avant l'EUMO : Découvrez le programme complet de l'espace mobilités actives

Dans le cadre de [la campagne « Ville apaisée, quartiers à vivre »](#) portée conjointement avec le Club, Rue de l'Avenir s'est associée à l'Association Droit au Vélo (ADAV) pour publier [la brochure « A pied, à vélo, mieux se comprendre Pour une cohabitation vigilante et bienveillante »](#). L'objectif étant de favoriser la compréhension des comportements, ce document illustre les conflits de cohabitation entre piétons et cyclistes avec des situations concrètes afin de conduire à plus de respect, plus de bienveillance et plus en sécurité : l'apaisement de l'espace public.



Toujours dans le cadre la campagne, Rue de l'Avenir partage la première capsule d'une série de 9 vidéos. Cette série de 9 épisodes met en scène les conflits entre usagers sur l'espace public. [Le premier épisode s'intitule « A l'arrache »](#). Cette série est réalisée en partenariat avec la FUB, FNE et la FNAUT et avec le soutien de la Ville de Paris et de l'ADEME. Le Fil des mobilités actives vous partagera les prochains épisodes dans la rubrique En bref.

[Signer le manifeste de la campagne « Ville apaisée, quartiers vivre »](#)

## Rencontrez les membres du Club des élus nationaux pour le vélo à l'Eumo Expo

Le Club vous donne rendez-vous à Strasbourg à l'[EUMO Expo](#), du 1er au 3 octobre 2024. Découvrez le [programme complet](#) de l'espace mobilités actives, animé par le Club et les nombreux exposants.

Venez participer aux échanges avec des membres du Club des élus nationaux pour le vélo, sur l'espace mobilités actives, le 2 octobre à 17h.

Les inscriptions sont closes pour les visites à pied et à vélo organisées par le Club et l'Eurométropole de Strasbourg. Nous vous invitons à venir à notre rencontre sur l'espace mobilités actives pour participer aux visites en cas de désistement des inscrits.

[Obtenez votre badge](#) pour accéder gratuitement à l'EUMO Expo.



## **Dernière ligne droite pour candidater aux Talents du vélo et de la marche 2024**

Vous avez jusqu'au 13 octobre pour soumettre votre candidature aux Talents du vélo et aux Talents de la marche 2024.

Cette année, les prix seront décernés au salon des Maires et des collectivités locales au mois de novembre à Paris.

Ces deux concours s'adressent à des collectivités, des associations, des entreprises, des acteurs de l'économie sociale et solidaire ou encore des étudiant.es. Vous pouvez retrouver les catégories et les modalités d'inscription sur les liens suivants :



[Candidater aux Talents du vélo](#)  
[Candidater aux Talents de la marche](#)

*En chiffres*

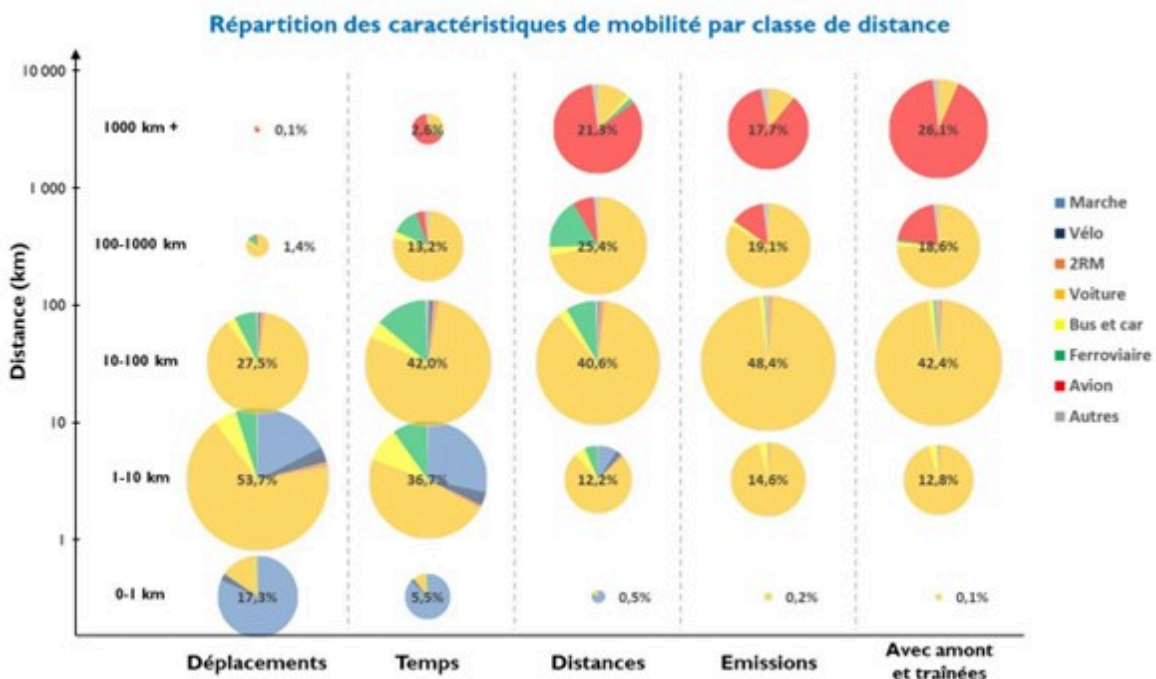
**71 %**

## En France, 17,3 % des déplacements font moins de 1km et 71 % font moins de 10km

Aurélien Bigo, chercheur sur la transition énergétique des transports, et Fabien Perez, du Service des données et études statistiques (SDES) nous partagent [une analyse basée sur l'enquête mobilité des personnes \(EMP\) de 2019](#) révélant des tendances marquantes en matière de déplacements en France :

- **Nombre de déplacements** : Environ 17,3 % des trajets font moins de 1 km et sont majoritairement effectués à pied, tandis que 53,7 % se situent entre 1 et 10 km. Seuls 1,5 % des trajets dépassent 100 km, dont 0,1 % excèdent 1000 km, principalement réalisés en avion.
- **Temps de transport** : Les trajets de moins de 10 km représentent 42 % des temps de transport, bien que ces distances constituent 71 % des déplacements totaux. Les trajets de plus de 1000 km, bien que rares (0,1 %), mobilisent 2,6 % du temps total.
- **Distances parcourues** : Les trajets de moins de 10 km représentent seulement 13 % des distances totales, tandis que plus de 20 % des distances sont effectuées sur des trajets de plus de 1000 km.

L'analyse se penche plus spécifiquement sur la variation des pratiques de mobilité selon la densité du territoire de résidence et leurs impacts en matière d'émissions. Le Fil des mobilités actives reviendra sur cette analyse dans une prochaine rubrique « En chiffres ».



*Du côté de chez vous*

[La Métropole européenne de Lille \(59\) partage une courte vidéo mettant en image sept nouveaux projets d'aménagements réalisés pour favoriser les](#)



mobilités actives. Parmi ces réalisations : une piste bidirectionnelle de 3 mètres de large et longue de 400 mètres (boulevard Carnot), une rue requalifiée avec une piste cyclable bidirectionnelle de 2 km à Roncq, l'aménagement de quai à Roubaix.

La région Occitanie a inauguré un pôle d'échange multimodal (PEM) et une passerelle de 42 mètres dédiée aux modes actifs à Gignac (31) permettant de traverser la coupure de l'A750 et assurer la continuité cyclable dans le cadre du SERM de Montpellier Méditerranée.

Le Parc Naturel Régional des Grands Causses (12) dévoile sa formule Vélicausse : un service de location vélo longue durée pour les habitants du parc à 1€ par jour, pour une durée de 3 à 6 mois. Au total, 40 VAE sont disponibles à la location à Milau, Saint-Affrique et Sévérac. L'initiative est financée dans le cadre de l'AMI « Avenir montagne mobilités » et par l'Agence de la cohésion des territoires (ANCT).

Le Grand Soissons Agglomération et la ville de Soissons (02) renforcent leur offre de VLS « Cyclovis » avec 20 nouveaux vélos avec une autonomie de 80km, soit un total de 110 vélos à disposition répartis entre 29 stations dont 7 nouvelles. La collectivité a également développé un espace dédié aux services vélo sur son site internet, sobrement nommé « Guide du vélo ».

*En bref*

## L'Ademe met en ligne le site AVELO

AVELO est sur la toile ! L'Ademe partage sa plateforme dédiée au développement des mobilités actives, en particulier le vélo. Ce site propose un large éventail d'outils pratiques pour les collectivités : des webinaires sur les politiques cyclables, des guides, études et enquêtes sur les mobilités actives, ainsi qu'un recensement des ressources du secteur vélo en France. Les collectivités peuvent également consulter des retours d'expérience, des témoignages clés des lauréats des programmes AVELO.



## Pétition : Pour une voirie plus accessible aux piétons et aux PMR

Pétition : Pour une voirie plus accessible aux piétons et aux PMR

L'association « 60 Millions de Piétons » lance [une pétition](#), dans le cadre des 20 ans de la loi n°2005-102 dite loi « Handicap », pour améliorer l'accessibilité de la voirie pour les piétons, notamment les personnes en situation de handicap.

Par rapport aux autres pays de l'Union européenne, la France accuse un retard en matière d'accessibilité. [Une enquête menée par l'association](#), avec le soutien de la délégation ministérielle à l'accessibilité, a confirmé ce constat.

« 60 Millions de Piétons » appelle les parlementaires à relancer la loi de 2005 en adoptant quatre mesures législatives clés pour améliorer rapidement l'accessibilité des trottoirs et de la voirie. Parmi lesquelles :

- Des financements de l'État pour soutenir les municipalités dans le développement de l'accessibilité de leur voirie.
- La reconnaissance légale du trottoir dans le Code de la route, comme maillon essentiel de la chaîne d'accessibilité, permettant sa libération de tout obstacle au cheminement des piétons.

## Evènement : Les Assises de la formation en cyclologistique – 7 et 8 octobre

Evènement : Les Assises de la formation en cyclologistique – 7 et 8 octobre

Les Boîtes à Vélo organisent [les Assises de la formation en cyclologistique](#), dans le cadre du programme Cyclo-cargologie, dédié aux métiers de logisticien, dispatcheur et manager. L'évènement se tiendra à distance les 7 et 8 octobre et sera structuré en deux temps :

- Lundi 7 octobre (11h-12h30) : webinaire sur les avancées du programme, incluant la présentation du tronc commun des trois parcours et des critères de sélection des formateurs.
- Mardi 8 octobre (10h-12h) : quatre ateliers en sous-groupes portant sur les parcours dispatcheur et manager, afin de valider les objectifs, définir les thèmes et organiser les modules de formation.

[Inscription obligatoire](#)

# AGENDA

**20 septembre 2024**

**La Filière France Vélo se fête, à Paris**

[Le 20 septembre 2024, La Filière France Vélo vous invite à célébrer la signature du contrat de filière lors d'une journée spéciale.](#) Cet événement, qui se tiendra dans les locaux de Business France (Invest in France), sera l'occasion de se retrouver et d'échanger entre acteurs de la filière vélo.

Programme de la journée :

- Matinée : Échanges internes réservés aux membres de la filière et à ses partenaires. Un moment privilégié pour discuter des défis et des opportunités à venir.
- Après-midi : Ouverture à toutes les personnes impliquées dans la filière vélo, aux acteurs politiques et économiques, ainsi qu'à la presse. L'occasion parfaite pour partager des idées et renforcer les collaborations.

Vous souhaitez en savoir plus et participer à l'événement ? Inscrivez-vous [ici](#).

## **Du 1 au 3 octobre 2024**

### **Rencontres du Club à l'EUMO à Strasbourg 2024**

Le grand rendez-vous annuel des acteurs européens des transports collectifs et des mobilités actives se délocalise à Strasbourg. L'occasion de rencontrer les exposants de l'espace mobilités actives, de participer aux visites à vélo et à pied organisées avec l'Eurométropole et aux nombreuses conférences et temps d'échange proposés par le Club.

Le Club vous donne rendez-vous pour cette édition 2024 à Strasbourg, du 1er au 3 octobre. Retrouvez [le préprogramme de l'Espace Mobilités Actives](#). Toutes les conférences et les débats sont gratuits mais le Club vous invite à vous [inscrire sans tarder aux visites organisées](#) avec l'Eurométropole de Strasbourg (Les places étant limitées, les élu.es et technicien.nes des collectivités adhérentes au Club seront prioritaires).

## **Du 6 au 8 novembre 2024**

### **Vélo & Territoires lève le voile sur ses 28es Rencontres**

Vélo & Territoires ouvre les inscriptions pour ses 28es Rencontres. Elles se tiendront du 6 au 8 novembre en Bretagne, à Vannes. Organisées en collaboration avec le Golfe du Morbihan – Vannes agglomération, l'événement sera l'occasion d'échanger, débattre, s'inspirer, se former et faire entendre la voix des collectivités territoriales. [Découvrez le programme](#) avec quatre parcours thématiques (aménagement, mobilité, tourisme et politique cyclable), des visites, des ateliers, des activités annexes etc.

Notez que ces 28es Rencontres sont limitées à 500 participants. [Inscrivez-vous](#) avant le 25 octobre.



**Du 28 au 29 novembre 2024**

## **Rendez-vous à Aix-en-Provence pour les Rencontres nationale Mobiscol**

Vivacités IDF et le Club vous donnent rendez-vous à Aix-en-Provence du 28 et 29 novembre. La ville accueillera cette année les rencontres nationales Mobiscol, en partenariat avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Pays d'Aix. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire. Retrouvez [le programme des Rencontres](#) et [inscrivez vous](#).

## **RECRUTEMENT**

Le Club des villes et territoires cyclables et marchables recrute un.e stagiaire chargé.e de mission plaidoyer. [Informations sur le poste](#).

La ville de Paris recrute un.e chargé.e d'études élaboration et mise en œuvre des référentiels d'aménagement de l'espace public en faveur des piétons et de l'accessibilité universelle. [Informations sur le poste](#).

## **FORMATIONS**

### **Formations AGIR**

En attendant la rentrée avec un nouveau programme de formations proposé aux collectivités adhérents au Club, retrouvez [les replays des formations passées avec AGIR Formations](#). Pour les collectivités adhérentes au Club, si vous souhaitez accéder aux replays, faites la demande sur le site d'AGIR en précisant que vous êtes adhérent au CVTCM.

Parmi [les formations en replay](#) :

- Vélos – Transport Public : Quel(s) mariage(s) possible(s) ?
- Evaluation d'une politique cyclable
- Pour un itinéraire cyclable attractif : signalisation des aménagement cyclables
- La location de vélos de courte durée : entre libre-service avec station et free-floating
- Pour un itinéraire cyclable attractif : éléments de sécurité et de confort
- Quelle méthodologie pour élaborer un schéma cyclable ?
- Concevoir les infrastructures piétonnes
- ...

## L'Adma prépare sa rentrée des classes

L'Académie Des Mobilités Actives prépare ses formations pour la rentrée en mettant l'accent sur les outils de la pédagogie active et de la facilitation graphique pour permettre le partage et l'ancrage des connaissances. L'ensemble des formations de l'ADMA est entièrement pris en charge financièrement et permet aux apprenants de s'inscrire jusqu'à trois semaines avant la formation choisie, sous réserve de disponibilité.

Parmi les formations :

- La redistribution de l'espace public et la vision zéro pour encourager les mobilités actives
- Services et incitations aux mobilités actives en milieu rural
- Cohabitation entre piétons et cyclistes
- Voirie cyclable et marchable : comment mettre en oeuvre un projet partenarial ?
- Introduction aux mobilités actives en milieu rural
- Concerter : la participation citoyenne
- ...

Retrouvez toutes les formations, les dates, les lieux et inscrivez-vous [ici](#).



Si vous souhaitez partager vos actualités et projets dans le Fil des mobilités actives, contactez Valentin Joubert ([vjoubert@villes-cyclables.org](mailto:vjoubert@villes-cyclables.org))

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables  
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}  
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)